

MICRO-CREDIT

Action pour le développement de l'économie locale, l'amélioration des conditions de vie et pour l'autonomie des partenaires locaux qui gèrent les fonds prêtés, le micro-crédit est né en 2008 à Kankalabé.

Il s'auto alimente et s'auto finance par les remboursements des sommes prêtées et les intérêts produits.

Le micro-crédit met à la disposition de petits acteurs économiques locaux des sommes d'argent leur permettant de développer leurs activités agricoles, artisanales et commerciales.

Il s'amplifie d'année en année par de nouvelles dotations complémentaires versées par l'AKGN.

Après une année 2014 gâchée par la situation sanitaire liée à l'épidémie Ebola, 22 projets ont tout de même pu être menés.

L'action micro-crédit doit impérativement être confortée et relancée sur l'année 2015.

Il est également prévu que le gestionnaire du micro-crédit bénéficie d'une formation spécifique sur la gestion du micro-crédit.

Si vous êtes impliqué dans le monde économique, dirigeant d'entreprise, salarié ou cadre de banque ou plus généralement convaincu qu'aucun développement n'est permis sans un soutien au financement de l'économie locale nous avons besoin de vous à nos côtés. Votre aide matérielle ou financière nous est précieuse.

Rejoignez-nous (akgn@akgn.org) ou adressez-nous vos dons affectés au programme « micro-crédit » par notre trésorière Laure BARTHELEMY, 6 rue du manège 54000 Nancy.